



## **PAR COURRIEL**

Gatineau, le 2 mars 2021

Monsieur Dominic Lauzon, président  
Table régionale de gestion intégrée des ressources  
et du territoire public de l'Outaouais  
602, route 301 Nord  
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0  
[dlauzon@mrcvg.qc.ca](mailto:dlauzon@mrcvg.qc.ca)

Monsieur le Président,

Je donne suite à votre lettre du 11 janvier 2021 adressée au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, concernant une demande pour la nomination d'un négociateur avec les communautés algonquines de l'Outaouais.

J'ai pris connaissance du contenu de la résolution adoptée par les membres de la table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public de l'Outaouais qui demande au ministre responsable des Affaires autochtones, M. Ian Lafrenière, ainsi qu'au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Pierre Dufour, de nommer un négociateur auprès des communautés algonquines avec l'objectif de mettre en place les conditions favorables à la poursuite des activités de mise en valeur des ressources et du territoire en Outaouais.

Le 16 novembre 2020, les chefs des communautés algonquines, la grand chef du Conseil tribal de la nation algonquine Anishinabeg, M<sup>me</sup> Verna Polson, et le ministre responsable des Affaires autochtones se sont entendus sur la mise en place d'un processus de négociation afin de trouver des solutions durables pour éviter que la situation vécue à l'automne 2020, pendant la période de chasse à l'orignal dans la réserve faunique La Vérendrye et ses environs, ne se reproduise.

Dans cet objectif, M. Mario Gibeault a été nommé à titre de négociateur afin qu'il représente le gouvernement du Québec dans ce processus. Une première rencontre de négociation s'est tenue le 15 décembre 2020, laquelle a permis de faire connaissance avec les négociateurs nommés par la partie algonquine. Les discussions avancent depuis. Des représentants du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) participent activement aux discussions en cours et nous sommes optimistes que nous pourrions trouver des solutions mutuellement acceptables concernant la chasse à l'orignal d'ici mars 2021.

Il est vrai que la situation particulière avec la communauté algonquine de Lac-Barrière complexifie l'approvisionnement des usines de transformation de bois et limite actuellement l'aménagement forestier sur une partie du territoire. Le gouvernement du Québec est engagé dans des négociations avec cette communauté depuis plusieurs années afin de conclure une entente qui permettrait de répondre aux

principales attentes de la communauté, tout en permettant une meilleure prévisibilité de l'approvisionnement forestier.

Le MFFP maintiendra sa participation à ces discussions bien que l'avancement du dossier dépende largement de la disponibilité et de l'intérêt de la communauté de Lac-Barrière. Entre-temps, les équipes du MFFP poursuivent leurs efforts afin de respecter les engagements du MFFP à l'égard des détenteurs de droits forestiers dans la région de l'Outaouais.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Gingras', with a stylized flourish at the end.

Martin Gingras, ing.f.

MG/agb